



MeToo des Armées : l'impunité des agresseurs doit cesser !

À l'occasion des questions d'actualité au Sénat, j'ai interpellé le gouvernement sur les agressions sexuelles dans l'armée, et l'absence de mesures dans les faits.

La presse locale puis nationale a mis en avant ces enjeux à travers l'histoire de Manon Dubois, Angevine de 23 ans, victime d'une soixantaine d'agressions sexuelles reconnues par son agresseur et sa hiérarchie. Pourtant condamné, celui-ci sévit toujours au sein des armées, alors qu'elle, doit se reconstruire.

Le problème n'est pas isolé mais **systemique** : après l'affaire Jallal Hami et la mise en avant des agressions racistes, l'ouverture d'une adresse mail spécifique, au Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, a déjà reçu plus d'une centaine de témoignages laissant entrevoir le début d'un **MeToo des armées**.

Comme le souligne Lætitia Saint-Paul, capitaine active et élue Députée depuis 2017, plus de la moitié des femmes démissionnent avant la fin de leur carrière.

Voilà pourquoi j'ai posé trois questions précises :

- La cellule THEMIS ne compte que **4 agents pour 270 000 personnels**. Le Ministère compte-t-il la faire évoluer ?
- L'inscription au casier judiciaire n'empêche pas la poursuite de la carrière. Est-il, selon le Ministère, possible qu'un **agresseur reconnu perdure au sein de l'armée de la République** ?
- Enfin, la **défenseure des droits vous a adressé plusieurs demandes**. Pourquoi le Ministre des armées les laissent-elles sans réponse ?

Aucune réponse sérieuse n'a été apportée en dehors de la signature hier soir d'une nouvelle circulaire, soit techniquement après l'annonce de ma question.

Nos armées ne sont pas en dehors de la République, **elles doivent être à la pointe de l'exemplarité**. Les comportements déviants doivent y cesser. Nous sommes au début d'un grand processus qui, ici comme ailleurs, ne s'arrêtera pas.

GRÉGORY BLANC

Sénateur de Maine-et-Loire
Conseiller départemental

Contact presse :
permanence@gregoryblanc.fr - 06.08.50.40.28